

# Communiqué de presse

## administrateurs salariés d'EDF SA

### Le Groupe EDF spolié par l'Etat sur l'autel des promesses électorales

Paris le 14/01/2022,

En tant qu'administrateurs au conseil d'administration d'EDF, nous avons appris hier soir, à 20h30 lors de l'interview de la Ministre B.Pompili sur LCI que le volume de l'Arenh (la part de production nucléaire bradée par EDF aux fournisseurs concurrents) était relevé pour 2022 de +20 TWh et ce pour seulement quelques euros de plus (46,2€/MWh) que les 100TWh actuels (42€/MWh). .

L'Arenh transfère la création de valeur d'EDF vers des concurrents qui ne sont en rien impliqués dans les aléas et risques d'exploitation des centrales nucléaires. D'évidence EDF vend à perte, la CRE estimait déjà un prix de 48€/MWh avant même le renchérissement des coûts d'exploitation-maintenance en 2021 avec la pandémie.

En tant qu'administrateurs d'EDF, nous sommes scandalisés que l'Etat organise le pillage de l'entreprise EDF sur l'autel de considérations politiciennes. L'Etat, actionnaire majoritaire, porte atteinte à l'intérêt social d'EDF. Nous ne pouvons pas accepter une telle mesure et encore moins y donner notre accord !

Garants de la défense de l'intérêt social de l'entreprise, nous demandons à l'Etat actionnaire de compenser intégralement le coût du soutien provisoire demandé à EDF. L'entreprise EDF n'a pas dans son objet social la mission de détendre un sujet politiquement sensible le temps d'enjamber une élection présidentielle...

Cette nouvelle mesure d'augmentation du volume de l'Arenh va considérablement amputer les comptes d'EDF de près de 8 Md€, obligeant l'entreprise à acheter d'importants volumes d'électricité très chers sur le marché (à plus de 300€/MWh), une électricité qu'elle bradera à ses concurrents à 46,2€/MWh !

Cette initiative gouvernementale va à l'encontre des intérêts de l'entreprise publique, de ses salariés, de ses actionnaires minoritaires. Elle va fatalement dégrader la performance opérationnelle et brider les investissements.

En outre elle n'apporte aucune garantie pour les clients de maîtrise des prix puisque le bonus de la mesure ira dans la poche des fournisseurs, pas dans celles des consommateurs. Le soi-disant système de contrôle dont la sanction ultime reviendra à nommer le fournisseur défaillant est risible.

D'autres mesures, comme l'abaissement de la TVA sur le prix de ce bien de première nécessité, auraient pu être prises par le gouvernement pour assurer l'accès à ceux qui en ont le plus besoin aujourd'hui et souffrent réellement de l'augmentation des prix marché de l'électricité.

Nous nous interrogeons par ailleurs sur les conséquences induites par cette nouvelle spoliation décrétée par le gouvernement : une dégradation mécanique du ratio Dette/Ebitda qui dégradera la notation financière à un moment où EDF doit à la fois refinancer des emprunts hybrides et classiques arrivés à échéance, et à la fois faire face à d'importants investissements liés à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie française.

Cette mesure est ruineuse pour EDF tout en étant illusoire pour maîtriser sur le long terme la flambée structurelle des prix de l'électricité. En effet, depuis une vingtaine d'années, le marché n'a en rien incité « la concurrence » à construire massivement des moyens de production pilotables.

Nous constatons que le coût exorbitant pour EDF de cette nouvelle initiative gouvernementale, de nature politique en vue d'une prochaine élection, réduit à néant les effets des divers plans internes de réduction des dépenses, qui pèsent depuis une décennie sur les effectifs, les rémunérations, et l'ensemble des salariés.

Nous refusons que ce soit le Groupe EDF qui assume, seul, encore et toujours, les risques de marché alors que c'est aussi lui seul qui assume tous les risques industriels.

Enfin, les salariés d'EDF ne doivent pas être spoliés de leur travail, de leur avenir, et du sens dans leur mission.

**Claire BORDENAVE**  
Parrainée par la CGT  
07 61 46 07 44

**Karine GRANGER**  
Parrainée par la CGT  
06 66 31 49 90

**Sandrine LHENRY**  
Parrainée par FO  
06 63 88 41 35

**Jean-Paul RIGNAC**  
Parrainé par la CGT  
06 59 67 76 71

**Vincent RODET**  
Parrainé par la CFDT  
06 08 37 25 61

**Christian TAXIL**  
Parrainé par la CFE-CGC  
06 64 78 24 38